

Vous êtes bénévole ? Formez-vous !

- En tant que bénévole, vous pouvez vous former pour **acquérir des savoirs et compétences** afin de mieux gérer vos activités associatives, ou valoriser tout ce que vous avez appris sur le terrain et vous en servir dans votre parcours professionnel.
- Vous pouvez ainsi obtenir un certificat de formation à la gestion association (CFGGA) ou un diplôme dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- **Il est possible de financer ces formations** grâce à plusieurs dispositifs, dans le cadre de certains congés de formation ou grâce à votre compte personnel de formation (CPF) que vous pouvez abonder par votre Compte d'Engagement Citoyen (CEC).



www.associations.gouv.fr
lemouvementassociatif-na.org
formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org